



Thiers Dore
et Montagne
L'INTERCO

N° 20200917-23C

Communauté de Communes
Thiers Dore et Montagne
47 avenue du Général de Gaulle
63300 THIERS
04 73 53 24 71
contact@cctdm.fr

CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 17 SEPTEMBRE 2020 à 18H

Séance présidée par : Tony BERNARD, Président

Date de la convocation : 10 septembre 2020

Le Conseil Communautaire de la Communauté de communes Thiers Dore et Montagne s'est réuni le 17 septembre 2020 à 18h, 47 avenue du Général De Gaulle 63300 THIERS.

Conseiller.e.s présent.e.s :

Bernard LORTON, Ludovic COMBE, Olivier CHAMBON, Maryse BARGE, Jean-Pierre DUBOST, Philippe BLANCHOZ, Tony BERNARD, Christiane SAMSON, Philippe CAYRE, Catherine MAZELLIER, Mohammed OULABBI, Atlantique MESSAN, Jean-Michel PRIVAT, Thomas BARNERIAS, Daniel BERTHUCAT, Chantal CHASSANG, Yves GACON, Ghislaine DUBIEN, Michel GONIN, Éric CABROLIER, Jany BROUSSE, Caroline GUELON, Patrick SAUZEDDE, Marina DA COSTA, Pépita RODRIGUEZ, André DEBOST, Alexandra VIRLOGEUX, Daniel BALISONI, Didier ROMEUF, Frédéric CHONIER, Serge FAYET, Rachel BOURNIER, Stéphane RODIER, Hélène BOUDON, Claude GOUILLON-CHENOT, Isabelle FUREGON, David DEROSSIS, Catherine PAPUT, Pierre CONTIE, Monique DURAND-PRADAT, Sylvain HERMAN, Martine MUNOZ, Taya ADJIMI, Didier STURMA, Sophie DELAIGUE, Éric BOUCOURT, Francis ROUX, Tahar BOUANANE, Didier CORNET, Jean-François DELAIRE, Pierre ROZE.

Conseiller.e.s ayant donné pouvoir :

Michel COUPERIER à Patrick SAUZEDDE
Bernard VIGNAUD à Pépita RODRIGUEZ
Frédérique BARADUC à Frédéric CHONIER
Régine BEAL à Éric BOUCOURT

Conseillers absents excusés : Jean-Éric GARRET, Georges LOPEZ, Serge THEALLIER

Conseiller suppléant ayant voix délibérante : Thierry LAMBINET

Secrétaire de séance : Pierre CONTIE

Conseillers en exercice :

58

Conseillers présents :

51

Suppléants ayant voix
délibérantes :

1

Conseillers représentés :

4

Total votants :

56

**ORGANIGRAMME CIBLE DU CENTRE SOCIAL INTERCOMMUNAL
THIERS DORE ET MONTAGNE**

Vu la circulaire de la Caisse Nationale d'Allocations Familiales n°2012-013 relative à l'animation de la vie sociale ;

Vu la circulaire de la Caisse Nationale d'Allocations Familiales n°2016-005 relative à l'agrément des structures d'animation de la vie sociale ;

- Vu** la délibération 20190912-40 de sollicitation d'une subvention auprès de la Caisse l'Allocations Familiales pour préfigurer un Espace de Vie Sociale ou Centre Social ;
- Vu** la délibération 20191105-23 approuvant la Convention Territoriale Globale 2019-2022 et notamment l'axe 5 animation de la vie sociale
- Vu** le projet d'organigramme du Centre Social Intercommunal de Thiers Dore et Montagne.

Le rapporteur expose au Bureau Communautaire la nécessité de solliciter auprès de la Caisse d'Allocations Familiales du Puy-de-Dôme (CAF 63), deux demandes d'agrément dans le cadre de la création du Centre Social intercommunal :

- L'agrément « Animation Globale et Coordination », fonction constitutive du Centre Social ;
- L'agrément « Animation Collective Familles ».

L'organigramme proposé tient compte des critères d'obtention de ces agréments, notamment la création :

- D'un poste de direction du Centre Social répondant aux exigences de qualifications de la CAF 63, chargé de mettre en œuvre le projet du Centre Social et d'assurer le fonctionnement de l'équipement ;
- D'un poste de référent Familles chargé d'animer le futur « Projet Familles » qui vise à mettre en cohérence les différentes actions destinées aux familles.

Par ailleurs, il est proposé que le Centre Social soit composé de 3 pôles :

- Un pôle « Jeunesse », incluant notamment le service jeunesse actuellement géré en régie par la Communauté de communes ;
- Un pôle « Familles », dont le projet s'appuiera sur des dispositifs contractuels et services existants (Dispositif de Réussite Educative (DRE), Contrat Local d'Accompagnement à la Scolarité (CLAS), Lieux d'Accueil Enfants-Parents (LAEP) ;
- Un pôle « Développement : médiation numérique, bien vieillir ».

Ayant entendu l'exposé qui précède,

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **Approuve** l'organigramme-cible du Centre Social Intercommunal.

TOTAL VOTANTS : 57	Conseillers présents : 53	Représentés : 4	Non-participation :
TOTAL DES VOIX EXPRIMÉES : 57	Pour : 57	Contre :	
Abstentions :			

Pour ampliation certifiée conforme,

Le Président,

Tony BERNARD,
Maire de Châteldon

